

## Avis de constitution

### SOCIETE « SINNER PRESTATIONS »

Siège Abidjan, Cocody, 2 plateaux au carrefour  
avant la pharmacie des grâces des 2 plateaux, Lot 682,  
Ilot 71

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Juin 2024, et enregistrés au CEPICI le 10 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SINNER PRESTATIONS »

Objet : Marketing, Communication, Développement personnel, formation en art oratoire, en RH, en gestion du personnel, en gestion de la paie, management sportif, Service traiteur, vente de matériels et matériaux de construction, Plomberie, Import-Export, Etanchéité, Commerce générale, Vente en ligne, Construction, Librairie, Gestion immobilière, BTP, Location et vente de voitures, Fourniture de bureaux, Désherbage, Impression numérique, Entretien de bureaux.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, 2 plateaux au carrefour  
avant la pharmacie des grâces des 2 plateaux, Lot 682,  
Ilot 71

Dirigeant(s) M DIAGONE JEAN OSWALD HERVE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06053 du 20/06/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°36445/GTCA/RC/2024 du 20/06/2024

